POUR DIRE NON À LA PRIVATISATION DES PORTS DE DJENDJEN ET D'ALGER

Les dockers optent pour la grève

Dix ports commerciaux, dont les syndicats sont membres à part entière de la Coordination nationale des syndicats des ports d'Algérie (CNSPA), affiliée à l'UGTA, connaîtront un arrêt total de leurs activités le 12 novembre prochain. La décision a été prise avant-hier par la CNSPA à l'issue d'une réunion qui s'est tenue les lundi 3 et mardi 4 novembre courant à Alger.

Abder Bettache (Alger Le Soir) - A l'origine de cette montée au créneau des représentants des 14 000 dockers, plusieurs revendications et aussi la décision prise par les pouvoirs publics d'engager un projet de partenariat entre les ports d'Alger et de Djendjen avec le groupe émirati DP. World Dubaï. Dans le procès-verbal de ladite réunion dont *le Soir d'Algérie* a obtenu une copie, il est mentionné que «la Coordination nationale des syndicats des ports dénonce et rejette le projet soumis au conseil d'administration de l'EPAL (Entreprise portuaire d'Alger) du 27 octobre 2008 alors que les membres du comité des participations ont émis des réserves pour non-respect de la résolution n°06 du 4.07.2004 instituant le dialogue et la communication avec le partenaire social».

Comme il est évoqué «le non-respect du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2006, présidée par le ministre de tutelle, en présence de deux membres du secrétariat national de l'UGTA et des membres du CNSPA, et des orientations du président de la République concernant la privatisation et le partenariat avec les opérateurs étrangers».

Sur un autre plan, les représentants des dockers ont dénoncé «le mépris affiché envers les représentants légaux des travailleurs des ports» et plaidé pour «la résolution définitive du problème des travailleurs journaliers et la mise en place dans les plus brefs délais du dispositif de négociation de la convention de branches, arrivée à terme en octobre 2008».

La Coordination rejette, par ailleurs, «dans le fond et dans la forme toutes les dispositions prises dans le cadre de la convention STH (gestion des ports pétroliers)».

Pour rappel, le dossier STH est relatif à une filiale de Sonatrach, créée en partenariat avec EP Arzew (20%), EP Skikda (15%) et EP Béjaïa (5%). «La Coordination nationale des syndicats des ports, exprime son mécontentement de l'évolution de ce dossier, dénonce la démarche unilatérale des pouvoirs publics (ministère des Transports, Sogeports, ministère de l'Energie et les P-dg des entreprises) et constate une nouvelle fois que le partenaire social n'a pas été associé aux différentes réunions tenues en plusieurs séances, en l'absence des représentants syndicaux», a-t-on souligné.

Sur un autre plan, par la voix de son premier responsable, la CNSPA a également fait part de son inquiétude quant à la privatisation et aux projets de partenariat dans la gestion des ports. Selon M. Gomri, représentant le port de Skikda, ce point concerne notamment le port d'Alger.

Photo : Samir Sid

Les dockers montent au créneau.

«La CNSPA s'insurge contre l'évolution du dossier lié à la gestion par le groupe émirati DP. World Dubaï des terminaux à conteneurs d'Alger et Jijel», a-t-on ajouté. Pour rappel, en 2006, les travailleurs des dix ports commerciaux du pays ont observé une journée de protestation engendrant un manque à gagner de 14 à 15 milliards de dinars pour les ports.

Les contestataires demandent le gel ou carrément la suppression du décret exécutif portant séparation de certaines activités portuaires. Selon eux, la modernisation du port n'est pas tributaire de sa privatisation.

«Nous avons réalisé une meilleure performance jusque-là. Si les autorités veulent moderniser nos ports, elles n'ont qu'à mettre à notre disposition les moyens nécessaires», ont-ils affirmé.

A. B.

HARRAOUBIA A RENCONTRÉ LE CNES

Quatre commissions de travail mises en place hier

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Harraoubia a reçu hier, en son bureau et en présence de plusieurs directeurs centraux, les membres du bureau national du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes). La réunion de travail a duré quatre heures et les deux parties ont débattu l'ensemble des problèmes rencontrés actuellement et ceux hérités au sein de la famille universitaire. Résultat de cet échange : quatre commissions mixtes ont été installées hier pour prendre en charge les problèmes de la communauté universitaire.

Rosa Mansouri- Alger (Le Soir)- Ainsi, M. Harraoubia a décidé d'ouvrir un sérieux débat avec les représentants des enseignants en invitant le Cnes à s'asseoir autour de la table des discussions. Ce département semble rompre définitivement avec le bras de fer enclenché depuis une décennie avec le Cnes et adopte une nouvelle stratégie de travail, qui est d'ailleurs incontournable, à savoir l'échange mutuel et les négociations. Car, la communauté des enseignants universitaires reste le noyau central du développement économique et social du pays. Le ministre Harraoubia avait déjà gagné beaucoup de respect, il y a un mois, en réagissant vite et en se déplaçant à Mostaganem, après l'assassinat d'un enseignant par son étudiant.

C'était le déclic : l'université doit retrouver ses repères et mettre fin auxdysfonctionnements au profit d'une démocratisation réelle de l'espace universitaire. Joint par téléphone hier, à l'issue de la réunion, le porte-parole du Cnes, M. Rahmani, a exprimé sa satisfaction quant au bon déroulement de cette première rencontre, malgré des moments de tension, mais assurément avec une issue positive, selon lui. Ce sont donc quatre commissions mixtes qui se chargeront de travailler sur les dossiers mis sur la table des discussions.

Photo : Samir Sid

L'ensemble des problèmes a été débattu.

Avant cela, le Cnes a longuement évoqué la question du régime indemnitaire sur laquelle le ministère est interpellé pour donner des garanties. Sachant que le règlement de ce point ne peut se faire dans un cadre sectoriel, mais par le biais de la Fonction publique, les représentants du Cnes ont exigé que l'application de ce nouveau régime intervienne à partir du 1er janvier 2008, même si son adoption n'interviendra qu'après plus d'une année à compter de la date précitée, puisque les discussions sur ce dossier sont reportées au début de l'année 2009.

S'agissant des commissions mixtes, la première concerne le logement. Les représentants du Cnes souhaitent instaurer, avec leur tutelle, un climat de travail serein pour régler tous les litiges qui entourent cette question. Il s'agit, entre autres, de connaître les suites réservées à la réalisation des 6 500 logements décidés dans le cadre du programme complémentaire du président de la République.

Le Cnes n'a pas connaissance, en effet, du taux de réalisation de ces logements, ni des critères d'attribution. «Nous allons veiller à ce que les logements reviennent aux enseignants qui n'ont pas de logements», a précisé M. Rahmani.

Le deuxième point a trait à la carrière de l'enseignant universitaire. Une revendication que ne cesse d'exprimer le Cnes et qui finalement va être étudiée dans le cadre de cette commission mixte. Il s'agit, une fois de plus, de mettre fin à tous les abus de pouvoir commis à l'encontre de la communauté universitaire, et ce pour la promotion des plus méritants. Profitant de l'existence de contradictions, dans les textes de loi qui régissent cette carrière, certains cercles, déclare M. Rahmani, instrumentalisent ce fait et le considèrent comme aubaine pour bloquer des enseignants et les détruire au plan professionnel. La commission se chargera donc d'étudier tous les textes et de les clarifier au profit de la promotion de la carrière de l'enseignant universitaire.

La troisième commission est constituée, en outre, pour débattre le système LMD. A peine appliqué, celui-ci a montré ses lacunes pour la simple raison que son application est hâtive, alors que la communauté universitaire n'y était pas suffisamment préparée. Il est donc évident que le ministère, pour la réussite de ce modèle d'enseignement, s'appuie sur les enseignants, pour la mise en place de mécanismes d'accompagnement de ce système qui ne peut perdurer sans étude et compréhension. Le Cnes, qui a beaucoup travaillé sur cette problématique lors de sa 3e université d'été, a élaboré un document, qui pourrait être une base de discussions et une banque de propositions, et ce pour la réussite du modèle LMD.

En dernier point, les deux parties ne pouvaient pas faire l'impasse sur la vie dans les campus universitaires. Une commission est chargée de faire la lumière sur tout ce qui se déroule au sein des campus, afin d'assainir le climat et de rétablir les relations de confiance entre les membres de cette même communauté. Il est inadmissible, voire impardonnable, de voir, à l'avenir, un enseignant ou un étudiant être assassiné au sein de l'université. La base de travail de cette commission serait de savoir «comment passer d'un rapport conflictuel à un rapport de travail à l'université».

R. M.